

Tintigny, le 28 novembre 2013

**Commune de Vaux-sur-Sûre**  
**Réunion de mise en place de la Commission Locale de**  
**Développement Rural du 24/10/2013**

**Présents :**

**CLDR:** voir liste ci-jointe

**FRW :** Mme Emilie DUBOIS et Mr Stéphane Guében, Agents de développement FRW

**Ordre du jour**

- 1) Accueil par Mr Yves Besseling, Président de la CLDR
- 2) Présentation de la structure de la stratégie de développement
- 3) Diagnostic finale partagé :
- 4) Règlement d'ordre intérieur
- 5) Divers

## Accueil par Mr Yves Besseling, Président de la CLDR

Mr Yves Besseling, Président de la CLDR, introduit la séance en accueillant les membres de la **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**.

### 1) La chronologie

Les agents de développement effectuent un bref rappel des réunions qui ont déjà eu lieu.

- 11 réunions de consultations villageoises – avril et mai 2013
- 3 groupes de travail sur les piliers du développement durable - janvier 2013
- 2 CLDR de préparation des GT – mars et avril 2013
- 8 groupes de travail thématique – mai et juin 2013

Les prochaines réunions concerneront essentiellement la CLDR et auront pour objectif de définir la stratégie de développement et les projets à mettre en place.

### La stratégie de développement :

La stratégie de développement constitue la réponse à apporter face aux enjeux et problématiques dégagés par le diagnostic.

La stratégie de développement du PCDR de Vaux-sur-Sûre sera structurée autour de plusieurs **objectifs** eux-mêmes subdivisés en **mesures**.

Les **projets matériels** et les **projets immatériels** doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés. Idéalement une attention particulière sera portée sur l'adéquation entre les aspects matériels et immatériels.

Diagnostic	Mesures	Projets immatériels	Projets matériel
Ressources à valoriser	Les mesures à mettre en œuvre pour valoriser les ressources et solutionner les problèmes	Les moyens mis en œuvre pour atteindre les mesures	
Problèmes à traiter (Analyse des données chiffrées, inventaires et consultation)		Les ressources humaines pour mettre les projets en œuvres	Les aspects matériels (équipements, infrastructures) facilitant la mise en œuvre de projets

## Exemple :

Objectif 1 : la jeunesse			
Diagnostic	Mesure	Projets immatériels	Projets matériel
Manque de place dans la crèche	<b>Mesure 1 : Améliorer l'accueil de l'enfance</b>	Création d'une commission « petite enfance	Construction d'une crèche à Sibret
Pas de crèche à Sibret		Stimulation de la vocation de gardienne d'enfant	Mise à disposition d'un local adapté pour la garde des enfants
Manque de reconnaissance du métier de gardienne			
Il y a peu ou pas assez d'activités pour les 12-17 ans, surtout pendant les vacances.	<b>Mesure 2 : Garantir les meilleures conditions d'épanouissement des ados</b>	Création d'activités pendant les vacances	Adaptation des plaines jeux
Plus de salle de bal sur le territoire		Développement de projets d'échanges de jeunes	Réaménagement de la salle de Chaumont (bal,...)
Plaines de jeux inadaptées à l'âge des enfants du village			



## **Le diagnostic final partagé : première partie**

Le diagnostic une fois validés par la CLDR sera appelé « diagnostic final partagé »

### **1) Objectif**

L'objectif de la séance du jour est de se mettre d'accord sur le **diagnostic** de la commune de Vaux-sur-Sûre (c'est-à-dire se mettre d'accord sur **ses ressources spécifiques** et **ses problématiques majeures**).

L'objectif général est de dresser un diagnostic complet de la commune, sur lequel s'établira la stratégie de développement.

### **2) Présentation et validation du diagnostic final partagé**

Les agents de développement présentent les ressources et problématiques de la première partie du diagnostic. Les données sont amendées, corrigées et validées en séance.

*Voir document annexe*

La deuxième partie sera examinée à la prochaine CLDR (mardi 12 novembre 2013).

## **Le règlement d'ordre intérieur**

Suite à une remarque de l'administration, la CLDR est amené à réexaminer le règlement d'ordre intérieur.

Il s'agit d'une remarque sur le quorum de présence défini dans l'article 26 concernant les modalités de modification du règlement d'ordre intérieur. Le quorum défini était d'un quart des membres.

Il est décidé d'augmenter le quorum au tiers des membres comme suggéré par l'administration.

### **Le nouvel article 26 :**

*Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la CLDR elle-même. Pour être recevable par le Conseil communal, la proposition doit être approuvée à la majorité simple des suffrages, avec respect d'un quorum de présence d'un tiers des membres.*

Stéphane Guében, Emilie Dubois  
Agents de développement FRW

## Participants à la réunion du 24/10/2013

### PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Aubry	André	Villeroux	10	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Belche	Stéphane	Cobreville	46B	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	Remichampagne	9	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dechambre	Francis	Chaussée de Saint-Hubert	92	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	18	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Leyder	Olivier	Juseret	36B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Magis	Gabrielle	Poisson-Moulin	2	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	Assenois	48	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	77	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	7	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE

### EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	Hompré	7A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Luc	Anne	Nives	16A	6640	VAUX-SUR-SURE

## Annexe : diagnostic final partagé présenté par mesure

### Mesure 1, 2 et 3 : thématiques en lien avec la jeunesse :

D'une manière générale, Vaux-sur-Sûre est une commune "jeune".

DIAGNOSTIC	MESURE 1
<p><u>Ressources</u></p> <p>La nouvelle crèche propose 22 places et le 1er étage reste disponible. Il existe un accueil extrascolaire dans toutes les écoles communales. L'accueil extrascolaire (2,5 ans à 12 ans) est plutôt bien organisé; il y a beaucoup d'activités. La commune propose des plaines de vacances durant les congés de Pâques et 3 semaines en été.</p>	<p><b>Améliorer l'accueil de l'enfance</b></p>
<p><u>Problématiques</u></p> <p>L'offre reste insuffisante malgré la nouvelle crèche. Par contre, la question des enfants malades pose davantage question. <i>Les gardiennes ne reçoivent pas de subside communal particulier.</i> La garde des enfants en dehors des horaires, considérés comme déjà larges, fait débat.</p>	

DIAGNOSTIC	MESURE 2
<p><u>Ressources</u></p> <p>Il existe une collaboration crèche-école mais uniquement à Vaux-Sur-Sûre en raison de la proximité des locaux. Il faut noter la présence de nombreuses écoles: 8 écoles communales + 1 école communauté française. Réflexion à la création d'un poste supplémentaire permettant l'apprentissage des langues étrangères (il en existe déjà 1) pour les 3 et 4èmes primaires.</p>	<p><b>Offrir les meilleures conditions d'apprentissages</b></p>
<p><u>Problématiques</u></p> <p>La transition maternelle /primaire est parfois vécue comme un choc. La rotation des instituteurs est soulignée. Il n'y a peu d'apprentissage des langues étrangères en primaire (3ème) Evolution des bâtiments scolaires: procédures compliquées Une difficulté rencontrée vient du fait qu'il existe 8 implantations scolaires communales. Le projet d'école de devoir fait débat. Par école des devoirs, on entend un lieu et / ou un accompagnement pour faire les devoirs Les initiatives de l'association des parents manquent de mise en valeur (visibilité, sens à leurs actions,...).</p>	

DIAGNOSTIC	MESURE 3
<p><u>Ressources</u></p> <p>Nombreuses plaines de jeux et espaces de jeux utilisés.  Les structures couvertes (zones multisports, clubs des jeunes) sont bien fréquentées.  Information : bulletin communal et sur le site internet communal.  La commune dispose d'un Conseil Communal des Enfants.  La pérennité des activités "jeunesse" est portée essentiellement par des individualités.  Il existe des activités pour les moins de 12 ans.  On note la présence d'un club des jeunes par village, dont la plupart dispose de locaux + scouts  Les clubs des jeunes n'ayant pas encore de locaux pourront bénéficier des anciens pavillons scolaires (containers) qui se libèrent.  Il existe de nombreuses collaborations avec les clubs des jeunes: c'est une belle école de vie pour les jeunes.  Une attention particulière doit être donnée à la coordination des dates d'activités des jeunes.  Les activités pour les plus de 12 ans sont essentiellement sportives  Les formations pour devenir animateur sont assez chères (remboursement communal)</p>	
<p><u>Problématiques</u></p> <p>Inégalité (voir absence) des plaines de jeux entre les villages au niveau de la taille et de la qualité.  Certaines plaines de jeux sont en inadéquation avec l'âge des enfants du village.  La localisation de certaines plaines de jeux n'est pas optimale (sécurité, excentrée...).</p> <p>Certaines plaines de jeux manquent d'entretien: les espaces sont parfois dégradés et les restants du WE (emballages, bouteilles...) jonchent parfois le sol.  La pérennité des activités "jeunesse" est portée essentiellement par des individualités.  Il manque une coordination de l'agenda des activités.  La communication des activités n'est pas optimale  Il existe un sentiment d'insécurité chez certains parents par rapport aux plaines de jeux  Il y a peu ou pas assez d'activités pour les 12-17 ans, surtout pendant les vacances.  Il n'y a pas assez d'opportunités de découvertes et d'ouvertures au monde pour les 12-17 ans.  Les clubs des jeunes n'ayant pas encore de locaux pourront bénéficier des anciens pavillons scolaires (containers) qui se libèrent.  Il n'y a pas de salle de bal sur le territoire si ce n'est la salle de Chaumont qui est en mauvais état.</p>	<p><b>Créer les meilleures conditions d'épanouissement des jeunes et en favorisant leur prise d'autonomie</b></p>

## **Mesures 4,5 et 6 : thématiques en lien avec l'action associative bénévole ou professionnelle**

Général :

Les seniors sont actifs et restent en bonne santé de plus en plus tard.

*De nombreux jeunes s'installent sur le territoire.*

L'augmentation démographique et , plus particulièrement, du nombre des seniors peut être une opportunité pour justifier un investissement ou la mise en œuvre d'une action.

La proximité de Bastogne peut être identifiée comme ressource mais également comme faiblesse.

De nombreuses activités sont souvent complètes à Bastogne et à Libramont (cours du soir, ateliers...).

De manière générale, on constate un manque de civisme (parents et enfants).

Nous devons faire face au vieillissement brutal de la population lié au papy-boom.

DIAGNOSTIC	MESURE 4
<p><u>Ressources</u></p> <p>Il existe de nombreuses associations soutenues par la commune (vie de village, sport, culture, solidarité, aînés, jeunesse,...)</p> <p>Vaux-sur-Sûre est dotée de nombreuses salles et petites infrastructures de quartier</p> <p>Le bulletin communal et le site internet communal informent des activités culturelles et autres organisées sur le territoire.</p> <p>La commune met à la disposition de la population un chapiteau avec règlement</p> <p>Présence de l'ASBL FASOLUX et de 2 jumelages</p> <p>Les jeunes pensionnés (60-65 ans) sont nombreux et en forme, mais pas forcément plus disponibles.</p> <p>Le lien familial joue un rôle clé dans le maintien à domicile dans de bonnes conditions.</p> <p>Une Maison des Générations a été créée à Bercheux.</p> <p>Il existe un Conseil Consultatif Communal des Aînés, le club "Cap Bonne Humeur est organisé par la commune en collaboration avec le CPAS et les aînés peuvent faire partie des 3x20.</p> <p>La ferme du Monceau propose des activités au public handicapé (publics jeunes, surtout extérieurs)</p> <p>La Commune de Vaux-sur-Sûre dispose du label "Handy City".</p>	<b>Soutenir le tissu associatif</b>
<p><u>Problématiques</u></p> <p>Un manque d'information et de communication est mis en évidence.</p> <p>Il y a un manque d'organisation et des conflits de calendrier entre les activités d'initiatives majoritairement privées bien qu'un contrôle existe déjà du fait de l'obligation de demander l'autorisation de la commune pour l'organisation de festivités.</p> <p>Le travail des bénévoles manque de reconnaissance: "c'est toujours les mêmes qui organisent et qui participent".</p> <p>De plus en plus de contraintes administratives doivent être gérées par les associations (autorisation Sabam, Afscsa, rémunération équitable,...)</p> <p>Le Cercle Culturel de Sibret est méconnu/peu fréquenté par les locaux</p> <p>L'infrastructure de qualité (300 places rénovées) du Cercle Culturel de Sibret n'est pas assez exploitée</p>	

<p>Il n'y a pas de lien avec le Centre Culturel de Bastogne</p> <p>La salle de Chaumont est en mauvais état, mais le comité souhaite continuer à gérer la salle.</p> <p>Il manque un relevé de l'ensemble de l'offre en loisirs, activités sportives et culturelles.</p> <p>Les skis ont été vendus</p> <p>Les habitants de Vaux-sur-Sûre ont une certaine crainte vis-à-vis du fait de devenir une cité dortoir.</p> <p>Développer des liens avec les nouveaux habitants n'est pas toujours évident.</p> <p>L'isolement des personnes âgées est un problème réel.</p>	
--	--

DIAGNOSTIC	MESURE 5
<p><u>Ressources</u></p> <p>Des activités ponctuelles sont organisées: WE Wallonie Bienvenue, Place aux Enfants, motocross, foire aux vins, Coca Cola Cup, tournoi Valfoot...</p> <p>Les nouvelles technologies portent de nouvelles possibilités (NTIC --&gt; tourisme).</p> <p>Les étangs de la Strange peuvent être une opportunité pour allier sport, nature, détente, RAVeL, événementiel,...</p> <p>Il n'y a pas de bibliothèque à Vaux-sur-Sûre, mais il y en a une à proximité (Bastogne). Un club de lecture existe et le bibliobus passe dans la commune.</p>	<p><b>Soutenir les initiatives innovantes</b></p>
<p><u>Problématiques</u></p> <p>Il manque une journée "loisirs" à l'échelle de la commune.</p> <p>Il manque une "base de loisirs" (endroit de détente, promenade, pique-nique, barbecue...).</p> <p>Il manque des espaces de convivialité (barbecue, bancs, tables...)</p> <p>Le projet du golf fait débat.</p> <p>Il manque une infrastructure sportive couverte (en projet)</p> <p>Il manque une zone de baignade.</p> <p>Il manque des institutions pour handicapés dans la commune et à proximité.</p> <p>Il n'y a pas de hall sportif.</p>	

DIAGNOSTIC	MESURE 6
<p><u>Ressources</u></p> <p>Les habitants de Vaux-sur-Sûre peuvent se rendre à la Maison de garde médicale de Bastogne</p> <p>Il existe une navette de la Maison de garde médicale de Bastogne (à un coût raisonnable) malheureusement, elle est très peu utilisée.</p> <p>La Maison de Garde médicale de Bastogne (WE) répond particulièrement bien aux besoins des enfants (médecine aigüe et épidémique) mais les aînés préfèrent l'éviter (prise de rendez-vous complexe, préférence pour son médecin traitant, capacité d'anticiper ses besoins...) et cela génère une surcharge pour les médecins de Vaux-sur-Sûre.</p>	<p><b>Faciliter le travail des acteurs de la santé</b></p>
<p><u>Problématiques</u></p> <p>De manière générale, on constate la diminution du nombre de médecins généralistes.</p> <p>La recherche d'une qualité de vie par les jeunes médecins est peu compatible au milieu rural: isolement, horaires, charge de travail...</p>	

## Mesures 7, 8 et 9 : thématiques en lien avec le cadre de vie villageois

Le caractère rural des villages est une spécificité.

DIAGNOSTIC	MESURE 7
<p><u>Ressources</u> Vaux-sur-Sûre connaît une pression immobilière modérée par rapport à ses communes voisines. La commune possède 7 maisonnettes en bois à destination des personnes âgées, 1 logement de transit et une Infrastructure Locale d'Accueil. Le potentiel foncier reste un potentiel de développement de village important à Vaux-sur-Sûre. On constate la présence de zones adaptées et équipées pour créer de grands lotissements. A Salvacourt, le home "En Famille" propose ± 30 lits alors que le Home "Les Mimosas" en disposent de ± 50.</p>	
<p><u>Problématiques</u> Le développement le long de la N85 (VSS - Rosières - Sibret) provoque un sentiment partagé. L'augmentation de la population (nombreux jeunes et aînés) entraîne un besoin croissant en logements, au même titre que la diversification des ménages et de leurs besoins (jeunes, familles monoparentales ou recomposées...) Il est prévu une évolution à la hausse des ménages (+23,5 % d'isolés, +13,5 % de couples sans enfant et +4,5 % de ménages avec enfants). L'accès à la propriété reste difficile (coût, peu de terrains disponibles, chômage...) Il y a peu de diversité de logements (appartements, petites parcelles...): 94,6 % de maisons et 5,1 % d'appartements. Il y a peu de logements publics sur la commune. On répertorie des logements inoccupés depuis plusieurs années. Il existe peu d'initiatives communales, collectives ou des sociétés immobilières pour développer des projets novateurs en matière d'habitat et / ou de production d'énergie.  Les sociétés immobilières (achat des lotissements) ont fait flamber les prix  Les personnes à bas revenus ont des difficultés d'intégrer les homes du territoire (coût/place). Le plan de secteur est verrouillé et cela entraîne des problèmes au niveau de la localisation et de la taille des places à bâtir, au niveau du développement des villages en pattes d'araignée et au niveau des surcoûts de mise en œuvre. Les citoyens ont un sentiment d'incompréhension et de méfiance vis-à-vis des règles urbanistiques. Il existe peu d'outils en matière d'aménagement du territoire: pas de CCATM ni de règlements spécifiques + freins liés à la législation sur les permis de lotir</p>	<p><b>Favoriser l'accès au logement</b> <b>Favoriser l'accès au logement</b></p>

DIAGNOSTIC	MESURE 8
<p><u>Ressources</u>            La présence de services et surtout d'une école influence le choix d'installation des jeunes dans l'un ou l'autre village.            Il reste des espaces à combler au sein des villages.            Patrimoine : les moulins (Salvacourt), la tannerie, la ferme-château du Monceau, la maison Piron (Villeroux) et quelques bâtiments classés ou classables.            Des fiches de l'histoire des différents villages ont été réalisées il y a quelques années            Il existe un patrimoine historique en lien avec les deux guerres            Au niveau du patrimoine naturel, la présence de l'eau est valorisable.            Quant à la qualité du paysage, nous sommes sur le haut plateau ardennais et la Haute-Sûre creuse une partie du territoire.</p> <p><u>Problématiques</u>            Beaucoup d'anciens bâtiments agricoles sont à requalifier au sein des villages.            Il reste peu ou pas de terrains disponibles dans les cœurs de village.            Crainte de la population face à l'impact des immeubles à appartements (qu'ils soient à vocation touristique ou de logement).            On dénombre la présence de quelques "chancres" sur la commune.            De manière générale, le citoyen connaît peu le patrimoine local.            Le patrimoine de Vaux-sur-Sûre est peu diversifié et est surtout religieux: présence de nombreuses chapelles, potales, croix, fontaine Sainte Larme (Remoiville), anciens cimetières (Sibret et Assenois), Grotte ND de Lourdes...            D'une manière générale, le patrimoine est mal entretenu.            Il n'existe pas d'inventaire du patrimoine local à proprement parlé.            Le patrimoine lié à la première guerre mondiale (14-18) est souvent occulté par l'importance de la seconde guerre (40-45) et la proximité de Bastogne            Il manque de panneaux de signalisation, surtout vers les petits villages.</p>	<p><b>Améliorer le cadre de vie villageois</b></p>
DIAGNOSTIC	MESURE 9
<p><u>Ressources</u>            Les aménagements récents le long de la N85 sont positifs à Vaux-sur-Sûre.            Existence du Telbus            Transport scolaire communal            Une commission sécurité routière et mobilité vient d'être créée et est composée de membres du Conseil communal.            Existence de Luxcovoiturage (site provincial) et certains particuliers s'arrangent entre eux.</p> <p><u>Problématiques</u>  <i>D'autres solutions existent mais elles sont parfois plus adaptées au milieu urbain (ex.: carsharing...).</i>            Manque d'entretien des chemins et disparition de certains d'entre eux            Les nombreux chemins et autres RAVeL sont insuffisamment exploités.</p>	<p><b>Circuler mieux et en toute sécurité</b></p>

La mobilité est largement orientée au "tout à la voiture".

L'insécurité des usagers lents est un frein au développement d'une mobilité plus douce à Vaux-sur-Sûre.

Manque d'aménagements de manière générale: trottoirs, pistes cyclables, éclairage, parking vélos, abris pour les vélos, cheminements piétons, RAVeL, chemins de liaison...

Le fauchage tardif génère beaucoup de plaintes lorsqu'il est trop près des villages: les piétons doivent marcher sur la voirie.

Il n'y a pas d'initiatives de ramassages scolaires groupés sur la commune (pédibus, vélibus...).

Il existe peu d'outils en matière de mobilité: pas de Plan Communal de Mobilité, pas de Conseiller en Mobilité, pas de Plan de déplacement scolaire et d'entreprises, semaine de la mobilité...

Le relief vallonné de la commune ne facilite pas la pratique du vélo au quotidien ou pour un public familial.

Le co-voiturage n'est pas organisé à Vaux-sur-Sûre: manque d'encouragement, d'information, de coordination, site internet...

Il manque d'infrastructures dédiées au co-voiturage telles parkings, panneaux, caméras...

Il n'y a pas de véhicule communal adapté au transport des personnes en chaise roulante.

Il manque de places de parking à proximité des écoles ou une meilleure organisation des flux de voitures le matin et le soir.

Les automobilistes se parquent sur les trottoirs, pistes cyclables et non-respect des places de parkings

Le parking reste problématique dans certains villages: à Juseret (à la ferme du Monceau ou lors des fêtes) et à Sibret (Virée du Renard).

Les trottoirs sont parfois inexistantes ou peu praticables pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

**Sécurité routière : voir le CR du GT**